SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Baromètre UNSA-Éducation 2025 : donne ton avis sur l'attractivité de ton métier !

ACTUS MILITANTES



La 13ème édition du baromètre UNSA des métiers de l'Éducation et de la Formation se déroule du 5 mai au 5 juin. Nous t'invitons à y participer. C'est LA plus grande enquête française indépendante sur les travailleuses et les travailleurs du service public.

Le baromètre UNSA de nos métiers :

Le baromètre UNSA de nos métiers est très attendu par le monde de l'éducation, les médias et le gouvernement. En effet, notre employeur ne peut pas en ignorer les résultats quand 50 000 de ses agents y répondent. Cette enquête annuelle, de par sa conception, a un autre intérêt que son nombre de répondants : elle propose des questions récurrentes sur la satisfaction des personnels dans leur métier, sur leur envie d'évolution professionnelle, de mobilité professionnelle, et sur les sujets qui les préoccupent le plus : charge de travail, rémunération d'un côté, et les multiples transitions de la société qui percutent leur métier, d'un autre côté. Cette récurrence permet de comparer finement les réponses d'une année sur l'autre et une telle boussole ne peut-être écartée des réflexions sur la politique à mener.

A partir du 5 mai « Le baromètre de mon métier, j'y réponds ! »

Outre ces questions récurrentes, les agent·es sont invité·es à répondre également à des questions qui relèvent d'une thématique spéciale. Les élections présidentielles en 2022, les

crises écologiques, démocratiques et numériques en 2023, la relation au travail et nos conditions de travail en 2024. **Cette année, c'est l'attractivité de nos métiers qui est questionnée** au travers de différents angles : celui de la rémunération, des missions et du sens qu'on leur donne, mais aussi des enjeux de notre système éducatif et de son avenir.

Alors à partir du 5 mai, rejoins les 50 000 répondants de l'édition de 2024, et donne toi aussi ton avis. Participe au Baromètre des métiers de l'Éducation et de la formation. C'est ton espace d'expression pour ne pas laisser l'avenir s'écrire sans toi.



Congé maladie maintien de la rémunération à 100% – Abrogation du jour de carence, je signe la pétition :



Je signe la pétition

pour le maintien de la rémunération à 100% en cas de maladie

et pour l'abrogation du jour de carence

Je signe la pétition Mobilisé.e le 13 mai

17 avril 2025